

Langue, intégration, cohésion sociale... Quel rôle pour une politique linguistique ?

Jean-François De Pietro, Marinette Matthey et Virginie Conti

Les 19 et 20 octobre 2010, en marge du XIII^e Sommet de la Francophonie qui se déroulait à Montreux, les organismes linguistiques membres du réseau OPALE¹⁾ étaient réunis à Neuchâtel pour leur traditionnel séminaire annuel, dont le thème portait cette fois sur les liens entre *langue et cohésion sociale*.

À une époque où – mondialisation faisant loi – sont parfois mises en question les représentations traditionnelles de la langue comme symbole de l'État-Nation, comme ferment de l'identité et de l'unité nationales, il a paru opportun de réfléchir entre pays et régions francophones à des questions mettant en relation les langues d'un côté (usages, représentations, maîtrise) et le « bon » fonctionnement de nos sociétés de l'autre.²⁾ Plusieurs questions – parmi lesquelles la place de la langue et de son apprentissage dans la construction de l'identité et de la citoyenneté ou encore la pertinence et la possibilité de certaines actions de politique linguistique pour favoriser la maîtrise de la langue commune – ont été soumises aux organismes invités qui, chacun, ont proposé des intervenants. Le thème général a été décliné sous différents angles, en particulier celui de la migration, de l'accroissement de la diversité et de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques qu'elle entraîne et, dès lors, des liens entre pratiques langagières, intégration, citoyenneté, appartenance communautaire et... cohésion sociale.

¹⁾ Réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques: Service de la langue française et Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles; Délégation générale à la langue française et aux langues de France; Office québécois de la langue française, Conseil supérieur de la langue française et Secrétariat à la politique linguistique du Québec; Délégation à la langue française de Suisse romande. Voir: <http://www.reseau-francophone-opale.org/>.

²⁾ Il est d'ailleurs amusant que cette rencontre ait eu lieu en Suisse, là où, précisément, cette identification entre langue et nation n'a jamais eu cours!

L'ouvrage et ses enjeux

Un questionnement scientifique

Les questionnements théoriques à propos de ces différents points sont abondants et d'importance. Dans de nombreux contextes, les liens entre intégration, cohésion sociale, citoyenneté et maîtrise de la langue sont mis aujourd'hui en avant. Divers pays ont d'ailleurs envisagé d'exiger des migrants un niveau minimum de maîtrise de la langue à la fois comme condition d'accès à la citoyenneté et comme clé pour l'intégration. Mais deux constats s'imposent. D'une part, ces pays n'ont pas toujours fourni, en contrepartie, les moyens adéquats pour une telle entreprise. D'autre part, les fondements scientifiques permettant d'articuler les liens supposés entre ces diverses composantes d'une convivance harmonieuse sont encore loin d'avoir été démontrés: la maîtrise de la langue est-elle vraiment un levier pour une intégration réussie? Quelles que soient par ailleurs les conditions sociales? Et quelles que soient les langues concernées? D'autres facteurs (sociaux, ethniques...), moins avouables peut-être, et sur lesquels il est aussi peut-être plus difficile d'agir, ne jouent-ils pas également un rôle? Le maintien de la langue d'origine, et parfois le fait de ne pas maîtriser la langue d'accueil, est-il nécessairement un obstacle réhibitoire? Le plurilinguisme est-il finalement compatible avec l'intégration dans une nation liée de manière privilégiée à une langue?

En outre, les notions convoquées ici sont elles-mêmes loin d'être définies de manière claire et univoque:

- De quelle *langue* française parle-t-on? Une langue ancrée dans le terroir? Une langue commune minimale qui permet l'exercice de la citoyenneté, un peu au sens où l'on considère aujourd'hui le *pidgin english*? Une langue qui laisse une place aux autres langues, à certains mélanges, à certains *code-switchings*? Ou, au contraire, une langue normée, surnormée, voire *pure*?
- Qu'entend-on par *cohésion sociale*? Le simple constat de comportements qui permettent un fonctionnement sans heurts de la société dans son ensemble? Ou nécessite-t-elle une sorte d'engagement individuel, le partage de certaines valeurs?
- L'*intégration* est-elle envisagée comme une manière d'articuler les diverses références linguistiques et culturelles qui sont mises en contact dans les processus de migration? Ou comme une forme d'assimilation qui n'ose pas dire son nom?

- Enfin, quelle est, dans ces deux dernières notions, la part de l'individuel et du social, voire du sociétal ? Du comportement, des représentations et des attitudes ?...

Comme nous le verrons, les notions de *cohésion sociale* et d'*intégration* représentent selon nous des *points de vue différents* sur les questions qui, finalement, nous intéressent, à savoir la manière dont nos sociétés basiquement francophones gèrent la présence en leur sein de personnes qui possèdent également d'autres affiliations linguistiques et culturelles, la manière dont elles assurent la « paix sociale » tout en permettant aux individus d'être eux-mêmes, dans la plénitude de leur(s) identité(s).

De la compréhension à l'action

Pourtant, par la nature et la finalité mêmes des organismes impliqués dans le colloque, celui-ci avait pour but non seulement d'éclairer ces questions théoriques mais aussi, et surtout, de fonder plus rigoureusement les actions de politique linguistique qui peuvent ou doivent être menées dans ce domaine de la maîtrise de la langue dite commune ou d'intégration. Est-il possible d'agir de manière respectueuse (des différences) et de favoriser réellement l'intégration et la cohésion sociales par le biais d'une action de politique linguistique ? À quelles conditions ? De quelle manière ? Dans quel but, finalement ?

Ainsi, ce sont également des initiatives concrètes qui ont été présentées lors du séminaire, permettant aux participants de comprendre un peu mieux quelles sont les possibilités d'action, leurs potentialités, leurs limites aussi – sans jamais oublier l'inscription de telles actions dans des contextes qui sont eux-mêmes très différents les uns des autres.

Bref, la question, finalement, était de savoir si – et si oui : pourquoi et comment – la promotion de l'appropriation de la langue d'accueil est un enjeu pertinent d'une politique linguistique. Dans la mesure du possible, il s'agissait aussi de dégager quelques principes pour des actions futures à conduire dans nos contextes respectifs.

La structure de l'ouvrage

C'est donc avec l'intention d'interroger de manière critique les valeurs et le cadre idéologique dans lequel s'inscrivent les politiques linguistiques en lien avec la migration, mais aussi avec la volonté de découvrir de nouvelles pistes pour de telles politiques, que la DLF a proposé le thème *Langue* (au singulier...) et *cohésion sociale* à ses partenaires d'OPALE

pour le séminaire de 2010. Chaque pays a délégué des conférenciers spécialistes de ces questions, qui ont chacun traité le thème à leur façon.

Ce volume d'Actes inclut les six communications présentées, ainsi que deux brèves présentations de projets en cours et les interventions (enregistrées et transcrites) qu'elles ont suscitées lors d'une Table ronde; cette dernière visait à intégrer dans la dynamique des réflexions quelques exemples très concrets de ce qui se fait en Suisse pour l'intégration linguistique au niveau du préscolaire et de l'école maternelle.

Ces contributions sont organisées en trois parties. Dans la première, l'accent est mis d'une part sur le cadrage historique et conceptuel de la problématique, qui permet d'appréhender les notions de cohésion, d'intégration, de citoyenneté, etc. et les questions qui en découlent (contributions de H. Adami, M. Pagé et S. Lucchini), d'autre part sur une approche théorique plus globale, humaniste, voire philosophique, placée en tête de l'ouvrage (Ph. Lazar). Ces quatre communications contiennent certes des pistes d'action; cependant, elles permettent surtout de poser un cadre de réflexion, fondé sur des données – historiques ou issues d'enquêtes –, qui fournit un arrière-plan aux contributions de la deuxième partie, davantage orientées vers les modalités possibles d'une intervention. Dans cette deuxième partie, R. Vézina présente le travail qui est réalisé dans ce domaine par les organismes québécois dans la perspective d'une meilleure cohésion sociale qui serait construite, entre autres, autour du français comme langue commune; A. Manço et P. Alen, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, ouvrent une voie bien différente mettant en avant les synergies qui devraient être développées entre actions culturelle et linguistique. Enfin, la Table ronde forme une troisième partie, proche thématiquement de la deuxième mais d'un genre différent – et, surtout, comportant aussi, dans la partie *Discussion*, des éléments qui concernent en fait l'ensemble des contributions.

Le volume est en outre complété par une *postface* rédigée par A. Duchêne, constituant une sorte de contrepoint aux contributions plus orientées vers l'action de politique linguistique et proposant une ouverture bienvenue autour de questions vives à propos des usages, parfois ambigus, qui sont faits de la langue dans certains processus d'*inclusion* mais aussi d'*exclusion* qui l'instrumentalisent. La sociologie et l'ethnographie (du langage) représentent ici un complément nécessaire, comme un garde-fou, aux propositions concrètes avancées par les auteurs, pour la plupart davantage engagés dans l'action institutionnelle.

De l'intégration à la cohésion sociale: un parcours révélateur

Les préoccupations des organismes réunis dans OPALE consistent à réfléchir aux moyens de fonder des actions de politique linguistique sur des connaissances valides, à la fois du point de vue de leurs bases scientifiques et empiriques et de l'observation de leurs effets. C'est dans cette perspective que ces organismes se réunissent, chaque année, pour confronter leurs points de vue, présenter leurs réalisations et dégager, dans la mesure du possible, des axes d'action commune. La thématique est choisie en fonction des questions qui leur paraissent les plus urgentes, les plus pertinentes au moment de leur réunion; elle concerne toujours la langue française – dans toute la complexité de sa définition.

Dès les premières rencontres, diverses questions liées, d'une manière ou d'une autre, à la migration, au plurilinguisme et à sa gestion sur un territoire *défini* comme francophone ont été abordées, sous différents angles. Cette question de la gestion de la pluralité, et la manière de l'envisager, a toutefois évolué, en lien avec l'évolution de la situation *sur le terrain*, des débats politiques et des travaux scientifiques. Ainsi, il est intéressant de relever que le présent séminaire avait pour titre *Langue et cohésion sociale* alors que celui de 2001, qui portait sur des questions très proches (et avait également été organisé en Suisse), était intitulé *L'intégration des migrants en terre francophone – Aspects linguistiques et sociaux* (cf. Conti & De Pietro, 2005). Neuf ans après, c'est donc le thème de la *cohésion sociale* qui a été proposé. Pourquoi parler de *cohésion* en lieu et place d'*intégration*? Le glissement sémantique est-il révélateur d'un changement de point de vue ou n'est-il qu'une manière de reprendre le même thème en lui donnant un nom différent? Et s'il y a des raisons à ce changement, sont-elles liées à des changements sur le terrain? Dans les débats politiques? Dans les connaissances scientifiques?...

En fait, au moment de choisir notre titre, nous n'étions pas vraiment conscients des connotations et enjeux sous-jacents à un tel choix. Pourtant, comme le montrent – ou, plutôt, le suggèrent plus ou moins explicitement – les contributions à cet ouvrage, ce changement notionnel nous paraît finalement révélateur d'une évolution générale de la réflexion, tant politique que scientifique. Malgré les différences qu'on observe dans l'usage que font les auteurs de ces deux notions, nous sommes en effet d'avis que l'évolution reflète, pour le moins, un infléchissement de la manière dont la question de la gestion de la pluralité est abordée,

infléchissement qui met en jeu d'autres oppositions à l'œuvre dans le vaste processus de la gestion du social, en particulier celle entre individu et groupe social (ou *société*).

Notons tout d'abord que, si la notion – durkheimienne – de *cohésion sociale* est ancienne (1893), c'est bien plus récemment, à la fin des années 1990, qu'elle semble être entrée dans le débat public. Auparavant, les débats portaient plutôt, d'un point de vue économique, sur la nécessité d'une réduction des *inégalités* sociales, sur la *solidarité* sociale, et, d'un point de vue culturel, sur des oppositions telles que exclusion/intégration/assimilation. La notion d'*intégration*, en revanche, était déjà bien présente, dans les travaux sociolinguistiques entre autres.

À titre d'illustration : une recherche à propos de la notion d'intégration

La vaste recherche conduite par l'équipe Lüdi/Py (1995) à propos des aspects linguistiques de la migration interne en Suisse nous semble représentative des conceptions de l'intégration développées dans ces années-là.³ Cette recherche portait sur la manière dont des personnes changeant de région linguistique reconstruisaient, selon des modalités et des stratégies très diversifiées, une réalité sociale – faite de pratiques et de représentations – qui leur permette de vivre au mieux et de donner sens à leur nouvelle situation.

Certains de ces « migrants » parviennent à « s'intégrer », d'autres souffrent parfois de ne pas trouver dans la région d'accueil un cadre qui leur permette de s'affirmer pleinement, d'être vraiment eux-mêmes. Ils se sentent alors étrangers dans leur propre pays : « Ici on est des migrants dans son propre pays et c'est très dur parce qu'on [n']est pas perçu comme tel et qu'on [n']en est pas moins pour autant » (Lüdi & Py (dir.), 1995, p. 89).

S'inspirant du modèle de Berry de l'acculturation (Berry *et al.*, 1992) pour interpréter leurs données, les auteurs définissaient l'*intégration* comme une « forme de participation simultanée, dans une mesure variable, à des activités à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté

³ La recherche portait sur des migrants allophones, pour lesquels la question de l'apprentissage de la langue d'accueil se posait de manière vive, mais qui étaient de la même nationalité et, globalement, de même statut social que les résidents de la région d'accueil. Ils se trouvaient donc, socialement et juridiquement, dans une situation pour ainsi dire identique à celle des « autochtones ». De plus, leur *langue d'origine* était une langue nationale officielle, au même titre que la langue d'accueil. Voir Lüdi & Py (dir.), 1995; Lüdi *et al.*, 1989-1990; De Pietro *et al.*, 1989-1990.

migrante» (p. 180), comme un mode d'insertion parmi d'autres, dans lequel « le migrant intègre les deux cultures en contact » (p. 183) mais aussi, si l'on se tourne vers la perception subjective que les migrants ont de leur propre situation, comme ce qui est considéré par eux comme la « forme aboutie de l'insertion sociale » (p. 183). Cependant, la situation est plus complexe encore : remarquant que les classes supérieures se disent moins bien intégrées que les autres, les auteurs considéraient que c'est la conception même de l'intégration qui explique ces différences : les personnes des classes supérieures, vivant dans des réseaux cosmopolites partiellement autonomes, ne cherchent pas nécessairement à participer à la vie locale et n'adhèrent pas non plus aux valeurs locales. L'identité – vécue, perçue, revendiquée – joue dans ces processus un rôle important. Et certaines pratiques langagières fonctionnent comme des « figures identitaires » (p. 285), comme des actes d'identité (Le Page & Tabouret-Keller, 1985), qui peuvent ou non pousser les migrants à apprendre la langue d'accueil, sans qu'ils renient pour autant leur langue d'origine.⁴ Là encore, la diversité des trajectoires individuelles, des modes d'insertion, des représentations, des projets, est mise en évidence.

Sans surprise, les auteurs concluaient alors qu'« il y a une dépendance réciproque entre apprentissage de la langue d'accueil et insertion sociale. L'apprentissage agit favorablement sur l'insertion, et celle-ci conditionne celui-là. » (p. 146) Autrement dit, « [...] le répertoire langagier de l'individu et les lieux dans lesquels il parle telle ou telle langue sont liés au sentiment d'être plus ou moins bien intégré dans la région d'accueil » (p. 20).

Toutefois, ils soulignaient surtout, sur la base de leurs observations auprès de la communauté francophone en ville de Bâle, qu'il était possible de s'insérer, de s'impliquer dans la région bâloise en utilisant l'allemand, bien sûr, mais aussi leur langue d'origine, le français.

Que nous apprend finalement cette recherche sur les aspects linguistiques de la migration ?

- D'abord, que l'intégration et la cohésion sont deux notions bien distinctes car les données présentées mettent en évidence l'immense diversité des trajectoires individuelles et montrent bien que certaines formes d'intégration – perçues positivement par les acteurs eux-mêmes – ne contribuent guère à assurer la cohésion générale de la

⁴ Dans cette recherche, la réflexion à ce propos est éclairée d'une lumière particulière qui met bien en évidence les enjeux dans la mesure où la langue de la région d'accueil est un dialecte (*le schwyzerdütsch*), peu valorisé sur le marché des langues mais pourtant très présent dans la région d'accueil.

société; l'intégration est traitée et apparaît comme une modalité *personnelle, individuelle* d'insertion qui dépend des actions, comportements, projets, motivations de l'individu.

- Ensuite, que certaines formes d'intégration – au sens où cette notion est utilisée ici, c'est-à-dire de syncrétisme entre des éléments de la culture d'origine et de la culture d'accueil – pouvaient s'avérer tout à fait satisfaisantes sous certaines conditions, permettant d'atténuer le sentiment de perte de la culture d'origine sans nécessairement tomber dans le « communautarisme ».

L'intégration des individus ou la cohésion sociale...

Dans la recherche sur la migration interne en Suisse que nous venons d'évoquer, l'*individualisme méthodologique* – y compris dans ses connotations idéologiques complexes – est frappant⁵: la perspective est exclusivement centrée sur les individus, la manière dont ils s'insèrent dans leur nouvel environnement, comment ils construisent une nouvelle identité, leur nouvelle *réalité*...

La notion de *cohésion*, au contraire de celle d'*intégration*, met l'accent sur le groupe social, sur la société en tant que communauté, comme on le voit par exemple dans ce qui est proposé et mis en œuvre par les organismes québécois pour fonder leur action linguistique (Pagé et Vézina, ici même). En effet, si les deux premiers éléments qui définissent la cohésion selon ces auteurs se rapprochent de ce que Lüdi et Py appellent *intégration*, le troisième (la *Cohésion sociale AM* (appartenance au milieu)) fait clairement référence au groupe social en tant qu'unité :

un attachement au milieu tel qu'il se manifeste par le partage de valeurs communes et la volonté de participer à l'action collective dans le but d'améliorer ce milieu. Cet aspect de la cohésion sociale est également en lien avec la formation d'une identité partagée, comme celle d'un groupe social, d'un milieu de travail, d'une région, d'un pays. (Vézina, ici même, p. 121)

Ainsi, la notion de cohésion sociale met apparemment davantage l'accent sur la société que sur l'individu, sur l'ordre social perçu aujourd'hui comme nécessaire pour assurer un certain *vivre ensemble* et éviter d'exa-

⁵ « Selon l'individualisme méthodologique (quelle que soit la façon précise dont on l'interprète), on peut expliquer de façon satisfaisante les phénomènes sociaux en montrant qu'ils sont la conséquence des comportements individuels. Comme on le sait bien, l'individualisme méthodologique s'oppose au holisme selon lequel les phénomènes sociaux ne peuvent s'expliquer qu'en invoquant le comportement ou les propriétés d'entités irréductiblement supra-individuelles telles que la culture ou les institutions. » (Sperber 1997; <http://www.dan.sperber.fr/?p=31>, consulté le 8.8.2012)

cerber certains conflits sociaux. Elle nous paraît par conséquent révélatrice d'une évolution qui a passé par des étapes bien différentes : d'un nationalisme exacerbé dans lequel l'individu ne comptait guère à une période faisant la part belle à cet individu (jusqu'à valoriser ses particularismes au risque de l'éclatement social), puis à une remise en avant aujourd'hui des idées d'ordre social, de citoyenneté partagée – sans que soient toujours mesurées et prises en compte, à l'inverse, la signification et les conséquences de cette dernière évolution pour l'individu.

Plus récemment, et dans une optique de sociologie de l'éducation, Dubet, Duru-Bellat et Vérétoit (2010) ne nous semblent pas dire autre chose, par exemple lorsqu'ils constatent que « [c]e qui "fait du bien" aux individus n'est pas toujours bon pour la société, et l'inverse est sans doute vrai [...] » (p. 32). Dans un des chapitres de leur ouvrage, à travers divers indicateurs, ils examinent ces deux notions en tant que « façons de caractériser les ensembles sociaux » (p. 13) et ils les distinguent en fonction des faits sociaux auxquels elles s'appliquent.

L'*intégration* renvoie – simplement, dirions-nous – aux structures de la société et à la « distribution objective des positions sociales : inégalités sociales et scolaires, taux d'emploi des femmes, transferts sociaux, niveau des élèves... » (p. 13). En ce sens, chaque individu est supposé s'intégrer à la société, quelle que soit la manière, qu'il soit né dans cette société ou qu'il la rejoigne à l'âge adulte. On peut alors dire aussi qu'une société est intégrée lorsque chacun est « occupé », soit par le travail, soit par des tâches autres que professionnelles (soins aux proches, loisirs, bénévolat...).

Parler de *cohésion* en revanche, c'est mettre au centre des préoccupations la société en tant que telle et la question des valeurs. La cohésion « définit les attitudes, les valeurs et les dispositions favorables à la coopération, à la confiance et à la tolérance qui forment notamment ce qu'on appelle aujourd'hui et de manière globale la confiance et le "capital social" » (p. 13-14). Et, comme les auteurs le soulignent, « [d]e ce point de vue, les sociétés ne tiennent pas seulement par leur structure, elles tiennent aussi par la nature des relations que tissent les individus entre eux et avec les institutions » (p. 14).

Ils ajoutent que « la notion de cohésion sociale s'est aujourd'hui imposée comme un outil clé des agences et des organismes internationaux soucieux de la gouvernance de sociétés que la mondialisation a placées simultanément en concurrence et dans une obligation de coopération ». Et ils concluent :

Sauf à considérer qu'il s'agit là d'une mode ou d'une simple « ruse néolibérale », on peut raisonnablement penser que la notion de cohésion est différente et complémentaire de celle d'intégration. Alors que l'intégration fait que les sociétés tiennent par le « système » et par le jeu des positions sociales, la cohésion suppose qu'elles tiennent par un ensemble de valeurs, de représentations et de croyances développant le civisme, la solidarité, la confiance en soi, dans les autres et dans les institutions. La notion de cohésion sociale invite à considérer que les sociétés sont ordonnées et dynamiques parce que les individus possèdent les qualités et les vertus qui leur permettent de vivre ensemble harmonieusement et de développer les conduites qui assurent la solidarité, nommée dans ce cas cohésion. (p. 18)

La cohésion, une notion pour la situation d'aujourd'hui

On comprend bien dès lors, selon nous, comment on est passé de l'intégration linguistique des migrants à la cohésion sociale dans le contexte actuel de mondialisation, d'hétérogénéisation, de risque d'éclatement du groupe social tirailé par les modalités multiples d'insertion – ou d'intégration – des individus. On devine aussi pourquoi la notion de cohésion apparaît comme utile pour gérer la diversité linguistique et culturelle des flux migratoires.

Parler d'intégration ou de cohésion ne signifie donc pas la même chose dans la mesure où insister sur la cohésion en appelle aux comportements et, surtout, aux attitudes et aux représentations des individus qui doivent forger l'unité d'une société, alors que l'intégration suppose – dans le meilleur des cas – des actions politiques permettant aux individus de s'insérer grâce à une certaine organisation de cette société.

Au final, comme le disent Dubet *et al.* (2010), « [l']intérêt de la notion de cohésion vient moins de ce qu'elle nous apprend que de ce qu'elle se distingue de celle d'intégration » (p. 21) !

En effet, il pourrait sembler que la cohésion soit une simple conséquence de l'intégration sociale: il suffirait que chacun ait une place et que ces places soient relativement égales pour qu'une société soit automatiquement cohésive. [...] [l'] n'en est rien car, du point de vue des indicateurs de cohésion, les sociétés semblent bien différentes et, surtout, [...] les sociétés les plus intégrées ne sont pas nécessairement les plus cohésives. La cohésion n'est donc pas réductible au versant subjectif de l'intégration, à une autre manière de dire la même chose. (2010, p. 21-22)

Des faits à l'action de politique linguistique

Ce bref parcours des deux notions a mis en évidence leurs ancrages scientifique, historique et idéologique respectifs, leurs différences mais aussi, et surtout, leur complémentarité et leur pertinence pour appréhender la réalité à la fois du point de vue du groupe social et des individus qui le constituent – ou, s'il n'y a pas cohésion, qui simplement s'y côtoieraient.

L'idéal, bien évidemment, semble être une société dans laquelle les individus sont « bien intégrés », où les inégalités ne sont pas trop marquées et où l'égalité des chances, pour le moins, est présente; une société, surtout, où la cohésion – le partage de valeurs communes, la participation citoyenne... – est forte. Les choses ne sont pas si simples ! Dubet *et al.* (2010), sur la base des indicateurs auxquels ils recourent, constatent qu'il n'en va pas toujours ainsi : « les sociétés les plus intégrées et les plus cohésives ne font pas forcément les individus les plus heureux si l'on en juge par les taux de suicides, de dépressions et de recours aux neuroleptiques de certaines d'entre elles » (p. 32).

Si néanmoins on accepte notre équation d'une certaine corrélation entre intégration, cohésion et bien-être (social et individuel), se pose encore la question du comment favoriser cela. On sait bien, dans le contexte mondialisé et néolibéral actuel, qu'il est difficile de lutter contre les inégalités; les sociétés se sont ainsi plutôt repliées, dans le meilleur des cas, dans un combat visant à assurer l'égalité des *chances*. Quant à l'amélioration de la cohésion, avec les dimensions attitudinales et projectives qu'elle comporte, elle soulève des questions cruciales : tout d'abord, comment procéder pour agir sur les représentations et attitudes ? Comment, par exemple, susciter ce que les Québécois nomment la « préférence pour le français » qui apparaît dans leurs travaux comme un indicateur important pour mesurer la cohésion ? Ensuite, de quel droit, au nom de quelle légitimité, pouvons-nous agir sur ces attitudes ? Qu'en est-il si un migrant – qui par ailleurs utilise peut-être de manière plus ou moins régulière et satisfaisante le français – *préfère* cependant d'autres langues⁶ ?...

Ce n'est bien sûr pas un hasard si les travaux plus anciens, qui mettaient l'accent sur la notion d'intégration et sur les stratégies des individus pour s'insérer dans leur environnement, portaient un intérêt tout particulier aux pratiques langagières de ces individus, qui faisaient apparaître des usages (et représentations) très diversifiés, et, surtout, des formes mixtes, des mélanges, des *code-switchings*. Ceux-ci étaient alors précisément interprétés comme des *actes d'identité* (Le Page & Tabouret-Keller, 1985), comme l'indice d'une modalité d'insertion (ce que ces chercheurs considéraient, justement, comme intégration) fondée sur une *bilatéralité des références* (European Science Foundation, 1988). Dans la perspective

⁶ À l'instar des migrants romands étudiés par Lüdi & Py mentionnés ci-dessus, dont certains revendiquaient fortement le droit de ne pas parler la langue locale de leur région d'accueil (le *schwyzerdütsch*), sans avoir pour autant l'impression de nuire à la cohésion de la communauté alémanique.

de ces travaux, c'est l'individu qui (re)construit une réalité sociale donnant sens à ses expériences: « Chacun devra inventer des solutions en partie originales, développer un nouveau réseau et de nouvelles formes de sociabilité, dans lesquelles la question de la langue ne sera plus jouée d'avance [...]. Enfin, chacun devra redéfinir son identité, en accord – si possible – avec cette nouvelle réalité, avec ses nouvelles représentations et ses nouveaux comportements. » (Lüdi *et al.*, 1989-90, p. 292)

Mais ces travaux, on l'a dit aussi, ne se préoccupaient guère d'envisager leurs données du point de vue du groupe social, responsable d'assurer la convivance de ses membres dans un ensemble souvent perçu aujourd'hui comme menacé d'éclatement, voire de désintégration...

Les diverses contributions réunies ici s'intéressent en revanche particulièrement à cette dimension sociétale, en thématissant une double question: la validité d'une intervention politique (linguistique) visant à renforcer la cohésion et touchant ainsi aux attitudes et représentations des individus; et, le cas échéant, la manière de parvenir à un tel renforcement.

Quelle importance pour la langue du pays ou de la région d'accueil?

Nous partons du principe que les notions d'intégration et de cohésion sont complémentaires pour envisager le « vivre ensemble » de toute société, et que les questions de langues en font pleinement partie. Les politiques linguistiques nationales participent à l'une et à l'autre, selon différentes options.

La question de l'apprentissage de la langue locale par les migrants représente une de ces questions linguistiques concrètes qui met directement en jeu ces notions: favorise-t-il l'intégration? Est-il une condition de la cohésion sociale?... Cette question est devenue un thème politique majeur depuis une dizaine d'années en Europe, la maîtrise de la langue locale étant considérée de plus en plus comme un prérequis pour accéder au travail, réussir son parcours scolaire ou accéder à la citoyenneté, et une nécessité pour assurer la cohésion nationale (Esser, 2006).

Il importe toutefois de clairement distinguer, là encore, le travail scientifique d'observation des faits et l'action de politique linguistique. En effet, une question – d'ordre scientifique – concerne les liens « objectifs » qu'il est possible ou non d'établir entre maîtrise de la langue d'accueil, intégration et cohésion. C'est précisément la question traitée ici par S. Lucchini. Une autre question concerne les modalités d'une intervention possible: la maîtrise de la langue, mais quelle maîtrise, de quelle langue?... Vise-t-on

uniquement l'égalité des chances, l'accès aux ressources, ou une *préférence* pour la langue ? Quelle place laisse-t-on, finalement, à la langue d'origine voire à d'autres langues présentes sur le territoire ?

Certains pays évitent d'intervenir dans ces questions, préférant laisser le champ libre au jeu du marché et à l'initiative individuelle⁷). D'autres s'engagent fortement, mais sous des formes extrêmement variables, dans le soutien à l'apprentissage de la langue d'accueil : actions étatiques sur le lieu de travail, activités associatives (plus ou moins officielles, soutenues et subventionnées), etc. Un tel engagement, soulignons-le, ne préjuge en rien de ce que peut être, parallèlement, l'attitude de ces pays envers les langues d'origine. En ce qui concerne ces langues d'origine, en effet, la diversité prévaut également : certains pays vont jusqu'à garantir par la loi le droit à l'éducation dans sa langue maternelle en finançant l'enseignement dans les langues minoritaires, y compris celles de la migration, dès qu'un groupe de cinq élèves peut se former dans un établissement, comme c'est le cas en Suède (Haque, 2012, p. 181) ; d'autres considèrent plutôt que la transmission des langues parentales pour les migrants relève uniquement de la sphère privée et n'engage pas l'État.

Trois remarques s'imposent ici :

- en fait, dans la plupart des pays, on observe des situations mixtes, mêlant actions étatiques, soutien aux initiatives privées et laisser-faire ;
- quelles que soient les orientations choisies se pose la question de leur pertinence, bien sûr, mais aussi des moyens engagés ;
- quelles que soient les orientations choisies se pose la question des effets, en termes d'intégration et/ou de cohésion, des mesures prises qu'il importe d'analyser d'un point de vue scientifique ; les contributions québécoises à cet ouvrage (M. Pagé, R. Vézina) abordent ces questions.

Les systèmes scolaires jouent à l'évidence un rôle important tant dans une visée d'intégration (égalité des chances) que pour le renforcement de la cohésion sociale. C'est pourquoi nous avons souhaité thématiser cette question du « soutien linguistique précoce »⁸) pour les enfants de migrants vivant dans des foyers où la langue locale n'est pas ou peu parlée. Cette intervention de l'État dans les familles avant l'âge légal du début de la scolarité obligatoire est d'actualité dans plusieurs cantons

⁷ C'était largement le cas en Suisse, pour les migrants internes, au moment de l'étude présentée, alors que les migrants externes de certaines origines pouvaient eux bénéficier de certains soutiens de l'État.

⁸ Traduction de l'allemand *Frühförderung*.

suisses, où l'on considère qu'une telle intervention est susceptible de prévenir l'échec scolaire et donc de favoriser l'intégration. La Table ronde « L'intervention linguistique précoce est-elle favorable à l'intégration ? » a permis de prendre connaissance de deux projets, l'un du canton francophone de Neuchâtel et l'autre du canton germanophone de Bâle, qui ont bien mis en évidence – notamment dans les échanges qui ont suivi avec le public – la question des valeurs sous-jacentes à une telle intervention.

Présentation des contributions

Outre l'introduction et la postface, rappelons que les contributions sont réparties en trois parties, la première regroupant des textes qui nous semblent avant tout permettre de définir le cadre – conceptuel, historique, philosophique... – de la réflexion, la deuxième étant plutôt centrée sur des exemples concrets et des propositions d'action.⁹ À cela s'ajoute, à titre de troisième partie, le compte rendu de la Table ronde, elle aussi centrée sur des exemples concrets mais qui représente un texte d'un genre bien différent, incluant entre autres toute une discussion qui reprend certains éléments de réflexion générale à propos de la thématique du séminaire.

Dans ce qui suit, nous tenterons de faire ressortir, brièvement, les principales orientations des différents textes et de mettre en évidence quelques-uns de leurs apports, en relation avec la problématique que nous avons présentée dans cette introduction.

En ouverture à la première partie, **Philippe Lazar**, Directeur de la revue interculturelle *Diasporiques/Cultures en mouvement*, propose une réflexion générale sur « Les langues aux prises avec la mondialisation et la communautarisation »¹⁰, et sur la manière de penser la diversité et la place de ces langues – le français en particulier – de manière qu'elles puissent au mieux assumer ce qui les caractérise. Pour le français et la francophonie, Ph. Lazar définit trois piliers, à savoir: « un attachement à

⁹ Comme tout classement, celui-ci comporte inévitablement une part d'arbitraire. Les textes de la première partie contiennent en effet aussi des réflexions en vue d'une action concrète et ceux de la seconde ne sont pas dépourvus de réflexions théoriques!

¹⁰ Opposition qui n'est pas sans rappeler la célèbre distinction du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure: « Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires: d'une part l'esprit particulariste, "l'esprit de clocher", de l'autre la force d'"intercourse", qui crée les communications entre les hommes. » (De Mauro, 1980, p. 281)

la langue française en tant que langue véhiculaire à vocation universelle, un respect de la diversité culturelle et linguistique de l'humanité, [et] une volonté de préserver la cohésion de nos sociétés [...] ». Et sur cette base, il esquisse alors quelques principes (réciprocité, laïcité) pour tenter d'articuler ces trois piliers qui peuvent apparaître au premier abord comme contradictoires. Distinguant entre individus et faits de culture, revisitant le mythe de la tour de Babel, il expose ce faisant ses convictions quant à la manière de préserver la cohésion sociale, qui devrait être fondée selon lui sur un consensus plutôt que sur l'imposition : « il me semble qu'on pourrait s'accorder, à l'échelle internationale, sur quelques principes susceptibles de contribuer à l'établissement de la cohésion sociale sur une base consensuelle plutôt que potentiellement répressive ».

La contribution de Ph. Lazar présente ainsi un premier cas de figure quant aux modalités possibles d'une intervention : la recherche négociée d'un accord, fondé sur des principes démocratiques, humanistes et rationnels, auxquels les acteurs sociaux adhèreraient par consensus et qui permettrait de dépasser certaines contradictions (entre individus, société et faits de culture, entre communautarisme et mondialisation, entre diversité et (risque d') uniformisation, entre enfermement communautaire et ouverture, etc.) et d'assurer une meilleure cohésion sociale. L'ouverture, la curiosité, permettent selon l'auteur de « [...] sortir du chemin tracé par [s]es origines, [s]a langue maternelle, la ou les cultures dont [on est] imprégné ». Mais comme il le souligne, dans de nombreux pays, le principe de réciprocité devrait en retour rendre évident, par consensus, le statut du français comme langue véhiculaire.

Hervé Adami (« Langues et cohésion sociale : entre analyse scientifique et débats idéologiques ») présente quant à lui un parcours historique de certaines notions qui, aujourd'hui encore, ne peuvent que traverser les réflexions à propos de l'intégration et de la cohésion sociale. Ce parcours lui permet de mettre en évidence, tout au long de l'histoire, les enjeux et l'importance de l'acquisition de la langue d'accueil pour l'intégration sociale – dans le sens d'un accès démocratique et moins inégalitaire aux ressources (« Car la question fondamentale, au-delà de celle du plurilinguisme, est celle de la maîtrise de la langue socialement dominante, notamment pour les migrants »).

H. Adami part tout d'abord du constat que, dans les pays d'accueil, le débat public sur l'intégration linguistique (et sociale) des migrants interfère souvent avec la recherche scientifique sur le sujet. C'est pourquoi il estime nécessaire de réexaminer les notions en jeu dans ces discussions (langue nationale, État-Nation, culture, plurilinguisme, intégration...), notions

souvent convoquées dans les deux types de discours, et convoyant toutes sortes d'enjeux politiques et idéologiques. Soulignant la nécessité de prendre en considération le contexte historique dans lequel ces discours prennent place, il relève que les « autres » langues (régionales, minoritaires, allogènes, internationales) sont toujours définies par rapport aux langues nationales, et discute donc de l'histoire, de la place et du rôle des langues nationales dans les pays européens, montrant que ces derniers ont chacun construit, dans des contextes historiques et politiques certes différents, une certaine forme d'unité linguistique. Selon l'auteur, le principe national, fondamentalement lié à celui de démocratie, est incontournable : « Les langues nationales ne se sont pas imposées par un processus de coercition brutal mais parce qu'elles correspondaient à une vision politique et sociale inscrite dans le contexte des XIX^e et XX^e siècles. »

La langue nationale apparaît ainsi comme le produit mixte d'une volonté progressiste, démocratique, et, à des degrés différents selon les contextes, d'une certaine coercition de l'État. Et, selon H. Adami, elle contribue fortement à l'intégration, sur fond d'une certaine cohésion sociale qui la favorise et d'une part d'interventionnisme, variable selon les contextes. Certains effets « collatéraux », certes, sont inévitables : « On sait, par de très nombreuses études, que la langue d'origine se perd irrémédiablement au fil des générations. » Mais l'enjeu, pour lui, c'est le *droit à la langue*, pour le peuple autrefois, pour les migrants aujourd'hui : « Si la reconnaissance des langues "minoritaires", pour reprendre la terminologie anglo-saxonne, est un enjeu éthique et politique, la maîtrise de la langue du pays d'accueil est un enjeu socialement vital qui permet l'accès à la pleine citoyenneté politique, sociale et économique. »

Cette contribution représente ainsi un deuxième cas de figure – fortement marqué par des préoccupations sociales d'égalité et nettement plus interventionniste – quant aux modalités possibles d'une action. Elle nous semble à cet égard se rapprocher de la position défendue par les organismes québécois de politique linguistique, illustrée par exemple dans la contribution qui suit.

Michel Pagé (« Politiques d'intégration linguistique et cohésion sociale au Québec ») commence par mettre en discussion les liens entre *intégration linguistique* et *cohésion sociale*. Il fait en particulier ressortir ainsi divers éléments de définition du concept de « cohésion sociale » pouvant être intéressants pour l'analyse des orientations de la politique linguistique au Québec.

Il examine alors les politiques d'intégration mises en œuvre ces dernières années ou décennies dans les champs de l'école/de l'éducation, puis du travail, et met en évidence – sur la base de données nombreuses et précises – les résultats positifs constatés, et particulièrement la plus grande efficacité des politiques « bidirectionnelles », dans lesquelles la responsabilité de l'intégration n'est pas entièrement laissée à la charge des migrants eux-mêmes. S'il souligne l'importance des liens sociaux tissés par les migrants dans la réussite de l'intégration, Pagé insiste en effet aussi sur les dimensions socio-économiques de cette intégration, dimensions sur lesquelles l'État dispose de certaines possibilités d'intervention. Il relève d'ailleurs, à cet égard, certains domaines dans lesquels des progrès restent à faire, et prend notamment l'exemple des migrants d'Afrique du Nord, dont le taux de chômage est particulièrement élevé.

En lien avec les définitions, à trois degrés d'intensité, qui sont données de la cohésion sociale, l'auteur met également en évidence le fait que l'intégration, réussie, *en français* favorise la cohésion et, finalité importante dans le contexte québécois, la francisation : « La question n'est pas seulement que le français soit la clé d'accès au monde du travail francophone. C'est aussi, inversement, que l'accès et l'intégration réussie au monde du travail francophone est une condition de la francisation comprise comme une préférence pour le français chez l'immigrant qui apprend ou a appris aussi l'anglais. »

Un des intérêts de ce texte est de montrer les apports de données précises et concrètes, issues en l'occurrence de vastes enquêtes par questionnaires, lorsqu'on veut fonder solidement une politique linguistique. C'est grâce à de telles données, en effet, que M. Pagé en arrive à suggérer, pour le moins, que l'intervention de l'État – à visée avant tout intégrative – peut être efficace, mais aussi qu'elle n'est pas toujours suffisante si elle n'est soutenue par une certaine cohésion sociale et un engagement de *tous* les acteurs, autochtones ou allochtones.

S'appuyant elle aussi sur de nombreuses données, mais issues d'enquêtes qualitatives, l'auteure de la contribution suivante aboutit toutefois à des conclusions qui ne vont pas franchement dans la même direction... **Silvia Lucchini**, de l'Université catholique de Louvain, présente une réflexion sous le titre « De la langue à la cohésion sociale ou de la cohésion sociale aux langues ? », afin d'aborder diverses questions fondamentales : Y a-t-il réellement un lien de cause à effet entre la connaissance de la langue locale et la cohésion sociale au sein d'une communauté ? Quelle

est la place de la langue dans la construction du sentiment d'appartenance à la collectivité? Ou, comme le dit l'auteure, avec force, « dans quelle mesure la langue et les normes qu'elle véhicule sont-elles une condition de la cohésion sociale et de l'intégration, ou au contraire un instrument d'exclusion? »

S. Lucchini se base sur de nombreux entretiens réalisés au sein de la communauté italienne de Belgique pour aborder ces questions. Par exemple, ses données éclairent la question de savoir si l'intégration de la première génération de migrants aurait été différente si leur maîtrise du français avait été meilleure: la réponse est non. De même, en raison semble-t-il du fonctionnement du système scolaire, elle aboutit à une conclusion semblable pour ce qui est de la maîtrise linguistique des générations suivantes, qui ne suffit pas non plus à égaliser les chances de réussite scolaire et à assurer l'intégration.

S'appuyant elle aussi sur des définitions – issues en particulier du Conseil de l'Europe – de l'intégration et de la cohésion, elle est amenée ainsi à diverses conclusions qui ne sont pas sans interroger la validité même d'une intervention politique centrée sur la langue: « ce n'est pas, selon nous, la connaissance de la langue qui mène à l'intégration et à la cohésion sociale mais bien le contraire ». Selon elle, d'autres facteurs s'avèrent plus déterminants, liés en particulier à des processus de discrimination et définis en termes d'appartenance ethnique.

Et c'est alors, à l'inverse, « l'exclusion qui [...] produit le manque de maîtrise de la langue » et d'autres effets peu favorables à l'intégration et à la cohésion sociale: suppression du sentiment d'appartenance à la société et à la langue commune de cette société, renforcement du sentiment d'appartenance aux communautés d'origine et aux langues associées...

En fait, pour S. Lucchini, c'est lorsqu'une langue territorialisée est ou se perçoit dans une position défensive que l'on tend à faire de la loyauté linguistique une condition de l'intégration. Il s'agirait là d'« une exacerbation du réflexe protectionniste, due à la position défensive de la collectivité ».

Malgré ces résultats quelque peu pessimistes, l'auteure évoque cependant deux directions, complémentaires, qui pourraient contribuer à faciliter l'accès à ce qu'elle appelle un « espace normalisé commun »: un renforcement de l'intégration par des mesures plus opératoires et un renforcement « de la cohésion sociale, qui tient compte de "marques ethniques" de toute la population; cohésion sociale considérée comme indispensable pour que les populations issues de l'immigration s'attachent à la langue commune et à la collectivité qui la parle. » Cette seconde orientation, visant « l'interculturalité entendue comme la mise en com-

mun des particularités ethniques», représente – parmi les différents cas de figure que nous tentons de mettre en évidence – une alternative bien différente et plutôt radicale : en effet, « dans cette perspective "intégrer" un groupe dans la collectivité ne signifie pas ajouter un élément à un tout déjà constitué et immuable, mais transformer la collectivité entière ».

Ces premières contributions fournissent un arrière-plan théorique à celles qui suivent. Force est de constater cependant que cet arrière-plan est loin d'être homogène : la cohésion est-elle fondée sur la raison et le consensus, comme le suggère Ph. Lazar ? Sur une volonté collective, parfois teintée d'un brin de coercition et remontant loin dans l'histoire, aux sources de la démocratie et de la construction de l'État-Nation (H. Adami) ? Ou alors sur des actions de politique linguistique rigoureusement menées et dont l'efficacité est précisément mesurée (M. Pagé) ? Mais d'ailleurs, la connaissance de la langue peut-elle vraiment favoriser l'intégration, le sentiment d'appartenance, si d'autres stigmates (liés en particulier à l'appartenance ethnique) s'avèrent par trop discriminants (S. Lucchini) ?...

Les contributions qui suivent ne permettent certes pas d'apporter de réponses définitives à ces questions, mais elles nous aident certainement à cerner de mieux en mieux les ingrédients possibles d'une action centrée sur la langue et orientée vers l'accroissement de la cohésion sociale dans nos sociétés francophones.

Robert Vézina (« Le rôle des attitudes et des comportements dans la construction d'une cohésion sociale autour d'une langue commune au Québec ») présente le travail entrepris dans ce domaine par les organismes québécois, dans la perspective d'une meilleure cohésion sociale qui serait construite, entre autres, autour du français comme langue commune. Se plaçant d'emblée dans la perspective d'une action politique linguistique interventionniste, et fondée sur des données scientifiques, R. Vézina souligne d'abord l'impact positif qu'a eu la politique menée durant les dernières années, en favorisant la présence et le renforcement du français et, surtout, en éliminant « quasiment complètement les inégalités socioéconomiques entre francophones et anglophones ». Une telle politique concerne essentiellement l'intégration, au sens où Dubet *et al.* (2010) envisagent cette notion, c'est-à-dire de permettre à chacun de trouver une place dans la société.

R. Vézina met cependant en avant deux problèmes : d'une part, il reste beaucoup à faire à propos de l'*intégration* des allophones ; d'autre part, les mesures déjà prises ne semblent pas nécessairement suffire à garantir

la « sécurité linguistique » des Québécois qui sentent toujours leur langue menacée – voire, pour certains, qui semblent remettre en cause la visée même de cette politique orientée vers le renforcement de la langue française dans une société mondialisée. Or, si le premier point peut être interprété comme un encouragement à renforcer la politique mise en place, le second remet d'une certaine manière en question la politique même de francisation ! Autrement dit, R. Vézina – s'appuyant en cela sur les trois éléments définissant la cohésion selon M. Pagé¹¹ – montre que la politique mise en œuvre produit indéniablement des effets quant à la réduction des inégalités... mais que ses effets sont moins évidents quant à ce qui fait véritablement la cohésion, à savoir l'établissement de liens sociaux et l'adoption de valeurs et d'une identité communes – dimensions qui dépendent davantage de dynamiques sociales et relèvent, pour une part du moins, de la responsabilité des acteurs eux-mêmes, francophones québécois et allophones. Comme l'auteur l'affirme, « l'État ne peut ni ne doit tout accomplir lorsqu'il est question de liens sociaux et d'identité. Les citoyens ont leur mot à dire. [...] Il y a également des limites à ce que peuvent accomplir les organismes gouvernementaux ». Les données des enquêtes invoquées montrent en particulier que le succès d'une telle politique ne peut « faire reposer l'avenir du français sur les seules épaules des immigrants ».

R. Vézina réaffirme néanmoins la pertinence d'une politique linguistique interventionniste, considérant qu'elle peut « avoir un impact majeur sur le renforcement de la cohésion sociale au Québec autour d'une langue commune », mais il en définit certaines conditions : que celle-ci (a) puisse s'appuyer sur des données scientifiques (sociolinguistiques) solides, permettant de connaître les perceptions, attitudes et comportements des acteurs, et (b) qu'elle tienne compte de ces connaissances. Par les nombreuses données précises qu'elle présente et sur lesquelles elle s'appuie, la contribution de R. Vézina met elle-même en œuvre ces principes, illustrant ainsi l'importance de disposer de telles données – démolinguistiques – pour fonder une politique linguistique, quelle qu'elle soit.

Altay Manço et Patricia Alen (« La culture, espace d'appropriation du français par les migrants. Analyses en Belgique francophone »), pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'attachent eux aussi à mettre en place les conditions d'une meilleure intégration des migrants par la langue et d'une plus grande cohésion sociale. Toutefois, sensibles aux limites d'une

¹¹ À noter que le premier élément renvoie plutôt, selon nous, à ce que d'autres nomment *intégration*.

action qui serait orientée uniquement vers la maîtrise linguistique et vers une trop grande normativité (cf. S. Lucchini), ils suivent une voie bien différente, qui vise à mettre en relation des structures socioculturelles existantes et à les soutenir institutionnellement en mettant en avant les synergies qui devraient être développées entre actions culturelle et linguistique.

Ils s'intéressent ainsi à d'autres facteurs permettant de donner son véritable sens à l'effort que représente assurément l'appropriation linguistique de la langue d'accueil de la part des migrants et, *a fortiori*, l'intégration dans la société d'accueil et le développement d'un sentiment d'appartenance à même de renforcer la cohésion sociale. C'est en particulier dans des *activités culturelles* – telles qu'ateliers d'écriture, théâtre, expression plastique, etc. – pensées en même temps comme *espaces d'appropriation du français* pour les migrants qu'ils vont en quelque sorte rechercher ce chaînon manquant de l'intégration, en mettant par exemple en évidence que la participation des migrants à de telles actions culturelles non seulement favorise leur appropriation du français mais leur permet de valoriser leur identité, dans toutes ses dimensions.

Grâce aux données recueillies auprès des migrants fréquentant ces structures socioculturelles (des récits de vie en particulier), A. Manço et P. Alen décrivent avec précision ce qui constitue finalement le parcours type d'*intégration* des migrants lorsqu'ils s'engagent dans ces activités à la fois culturelles et linguistiques; ils mettent en évidence certaines des conditions (hétérogénéité des publics et des expériences; conjonction du plaisir de partager, du respect de l'identité et du sentiment de maîtrise) qui permettent aux migrants de s'approcher d'une *appropriation voulue* et ils en déduisent « les étapes du processus d'appropriation qui forment un "cycle de l'appropriation de la langue" ». Le point crucial réside ici dans « l'articulation entre [l]es projets culturels et l'apprentissage du français langue étrangère », qui leur permet dès lors de proposer des pistes sociopédagogiques.

Parallèlement, grâce à leurs enquêtes réalisées auprès des intervenants au sein de ces structures socioculturelles et à des rencontres organisées entre plusieurs des acteurs concernés, les auteurs décrivent les conséquences à tirer de telles initiatives pour une intervention à la fois politique, culturelle et linguistique efficiente et respectueuse. Celle-ci devrait consister, en particulier, à valoriser les outils et méthodes existant déjà sur le terrain – les structures socioculturelles –, à améliorer la formation des agents culturels qui y sont impliqués et la coordination entre les diverses instances concernées, étatiques, semi-étatiques ou privées.

Comme on le voit, la modalité d'intervention envisagée ici se situe plutôt en soutien à ce qui se fait déjà via diverses initiatives. Elle mêle en outre de façon indissociable les dimensions linguistiques et culturelles, au sens large, de l'intégration.

Les deux exemples présentés lors de la Table ronde, par **Silvia Maag** (« Démarrage avec succès : avoir des connaissances suffisantes de la langue allemande en arrivant au jardin d'enfants ») et **Ingela Geith-Chauvière** (« Réussir l'intégration dès l'enfance »), portaient – dans des contextes fort différents, l'un germanophone l'autre francophone – sur des projets développés dans les cantons de Bâle-Ville et de Neuchâtel. Ces projets visent à assurer une meilleure intégration linguistique des jeunes allophones dès leur entrée à l'école maternelle, voire avant pour le projet bâlois, et à promouvoir ainsi l'égalité des chances pour ces enfants considérés comme défavorisés (cf. intégration conçue comme accès aux ressources). Ces deux interventions ont notamment marqué l'auditoire par le caractère très concret des aspects abordés (organisation, financement) et des problèmes à résoudre.

30

A la suite des présentations, des questions ont thématiquement abordé le caractère obligatoire ou non de la participation des enfants allophones aux structures qui sont créées pour eux : quelle est la légitimité d'une telle obligation ? S'avère-t-elle plus efficace qu'une participation librement choisie ?... On s'est interrogé aussi sur la manière de « repérer » les enfants devant fréquenter les structures mises en place et sur la définition des critères déterminant leur participation ; sur le statut à accorder à la langue d'origine des parents, sur les risques de stigmatisation, voire de « ghettoïsation » des enfants fréquentant ces structures, etc.

La présentation du projet développé à Bâle, autrement dit dans un espace diglossique où la « langue d'accueil » englobe l'allemand – langue nationale, internationale, de scolarisation, mais peu utilisée à l'oral en Suisse alémanique – et le dialecte vernaculaire – langue non officielle, sans diffusion internationale, utilisée à l'oral mais peu à l'écrit –, a également fait émerger une discussion intéressante sur les liens entre valeur intégrative et statut des langues : une langue comme le français a-t-elle finalement une autre valeur quant à l'intégration et à la cohésion de la société qu'une langue comme le *schwyzerdütsch* ?

De nombreux éléments pertinents pour une réflexion sur le caractère plus ou moins interventionniste des actions à mener dans le cadre d'une politique linguistique, sur les apports et les risques de telles interven-

tions, ont été abordés lors de cette Table ronde. Par ailleurs, celle-ci a également fait ressortir le contraste qu'on peut observer entre le travail des acteurs de terrain, peut-être pas toujours totalement fondé et maîtrisé d'un point de vue théorique, mais concret, et les remarques parfois critiques des chercheurs, peut-être étayées, pertinentes, mais souvent un peu abstraites et qui n'envisagent par exemple pas ce qui se passerait en l'absence d'un tel travail (cf. l'intervention de G. Legros dans la discussion)...

La *Postface* d'**Alexandre Duchêne** (« Cohésion sociale ? – Le paradoxe de la langue ») relève encore d'un genre différent, plus polémique. On y retrouve pourtant quelques-unes des interrogations que nous avons voulu soulever dans cette introduction et qui nous ramènent au cœur même du projet de séminaire et de cet ouvrage : quel est finalement le *poïds* de la maîtrise de la langue dans les processus d'intégration, dans le sentiment d'appartenance à la société d'accueil – et dans la reconnaissance de cette appartenance par la société –, et dans la cohésion que celle-ci s'efforce de construire ? Comme S. Lucchini, A. Duchêne suggère au travers de deux exemples contrastés que d'autres facteurs jouent vraisemblablement un rôle plus déterminant, plus stigmatisant, que la langue. Malheureusement dirons-nous, d'une part parce que la langue constitue le terrain légitime de nos actions de politique linguistique, d'autre part, et surtout, parce qu'il semble plus difficile encore d'intervenir sur ces autres facteurs – liés à l'origine ethnique, à la couleur de peau... et souvent un peu tabous – que sur la langue et son acquisition.

Le texte d'A. Duchêne présente à cet égard l'intérêt de rendre attentif à une certaine instrumentalisation de la langue, lorsque, nonobstant ces autres facteurs, elle est érigée en indicateur privilégié de l'intégration, voire de la cohésion de la société dans son ensemble, qu'elle devient alors instrument d'exclusion ou, selon les mots de S. Lucchini, injonction paradoxale : « on se voit prescrire la maîtrise de la langue pour l'intégration, alors qu'on sait bien que cette maîtrise ne suffira pas pour être intégré [...] ».

Une réflexion à poursuivre...

Conclusion pessimiste ? Pas nécessairement. Cet ouvrage se caractérise en effet par la diversité des positions qui y sont défendues et des propositions qui y sont formulées. Les questions que nous formulions au

début de cette introduction n'ont pas UNE réponse. La solution n'existe pas. Mais il existe certainement des bribes de réponses, des esquisses de solution. Les projets présentés nous montrent qu'une action sur le terrain est possible, et qu'il est souvent mieux de faire quelque chose, même si ce n'est pas parfait, plutôt que de ne rien faire...

Mais c'est à présent aux lectrices et lecteurs de se faire leur propre idée, en espérant qu'ils trouvent dans les textes de l'ouvrage des éléments à même d'alimenter leur propre réflexion et de motiver leur propre action.

Bibliographie

- Berry, J., Poortinga, Y., Segall, M.H. & Dasen, P. (1992). *Cross-cultural psychology: research and applications*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Conti, V. & De Pietro, J.-F. (éds). (2005). *L'intégration des migrants en terre francophone: aspects linguistiques et sociaux. Actes du séminaire des Conseils supérieurs et Délégations à la langue française, Neuchâtel, 4-5 décembre 2001*. Le Mont-sur-Lausanne: Loisirs et pédagogie (LEP); Neuchâtel: CIIP.
- De Mauro, T. (1980). *Cours de linguistique générale de F. de Saussure* (édition critique). Paris: Payot.
- De Pietro, J.-F., Lüdi, G. & Papaloïzos, L. (1989/1990). Une communauté francophone en milieu germanophone: identité linguistique et réseaux de sociabilité dans la ville de Bâle. *Langage et société*, 50/51, 93-115.
- Dubet, F., Duru-Bellat, M. & Vérétoit, A. (2010). *Les sociétés et leur école: emprise du diplôme et cohésion sociale*. Paris: Seuil.
- Esser, H. (2006). *Migration, language and integration*. Berlin: Arbeitsstelle Interkulturelle Konflikte und gesellschaftliche Integration (AKI): Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung (WZB) (AKI Research Review 4) [Page Web]. Accès: http://www.wzb.eu/alt/aki/files/aki_research_review_4.pdf (Consultée le 10.9.2012).
- European science foundation. (1988). *Final report additional activity on migration*. Strasbourg: European science foundation (dactylographié).
- Haque, S. (2012). *Étude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrantes en Europe: pratiques langagières et politiques linguistiques nationales et familiales* (Thèse non publiée). Grenoble: Université de Grenoble.
- Le Page, R. & Tabouret-Keller, A. (1985). *Acts of identity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lüdi, G., De Pietro, J.-F. & Papaloïzos, L. (1989/1990). Étranger dans son propre pays: dimensions linguistiques de la migration interne en Suisse. *Ethnologica Helvetica*, 13/14, 269-297.

Lüdi, G. & Py, B. (dirs). (1995). *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. Lausanne: L'Âge d'homme.

Sperber, D. (1997). Individualisme méthodologique et cognitivisme. In R. Boudon, F. Chazel & A. Bouvier (éds), *Cognition et sciences sociales* (pp.123-136). Paris: Presses universitaires de France [Page Web]. Accès: <http://www.dan.sperber.fr/?p=31> (Consultée le 4.9.2012).